

## Maitriser les conditions de faisabilité économique et financière d'un projet

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **La certification concerne les futurs ou nouveaux dirigeants de TPE de tous secteurs et domaines d'activités.**

La certification proposée est transverse à double titre :

- La certification s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les entrepreneurs accompagnés par BGE exercent une activité dans des secteurs d'activité variés : 37 % commerce, 17% service aux particuliers, 14% service aux entreprises, 14 % construction, 8% éducation, formation, santé, action sociale, 4% industrie et 6% autre

- La certification aborde un ensemble homogène de compétences, mobilisables dans plusieurs activités professionnelles et permettant de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Les personnes qui bénéficient de la certification BGE, lorsqu'elles ne créent pas une entreprise mettent ces compétences au profit de leur trajectoire professionnelle.

BGE cherche à démocratiser l'acte d'entreprendre et à faire émerger de nouveaux profils de créateurs de richesse en ne se limitant pas à des représentations et en se concentrant sur l'individu et sur son potentiel entrepreneurial.

- 84% des personnes accueillies sont des demandeurs d'emploi (dont 16% demandeurs d'emploi de longue durée)

- 34 % ont un niveau infra bac

- 45% des entreprises créées avec BGE le sont par des femmes, (versus 30% en moyenne nationale)

Le processus de création d'entreprise peut être un formidable vecteur d'intégration sociale et d'égalité s'il est accompagné et il constitue un véritable parcours d'apprentissage que l'entrepreneur pourra mettre au profit du projet entrepreneurial (s'il créé) mais plus largement de sa trajectoire professionnelle (s'il ne créé pas).

A l'issue des formations/accompagnement BGE, le taux de placement est de 80%; 30% en création d'entreprise et 50% en emploi.

La démarche de dépôt de certification répond à cet enjeu de permettre aux candidats à la création reprise d'entreprise d'acquérir des compétences valorisables dans leur parcours entrepreneurial.

Code(s) NAF : —

### Identification

Identifiant : **4076**

Version du : **07/11/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- N/A

Non formalisé :

- [Etude BGE/CEREO - Juin 2018](#)
- [Etude de la cours des comptes - la formation des demandeurs d'emploi - Mai 2018](#)
- [Etude DGE - L'entrepreneuriat - Faits et chiffres - Novembre 2017](#)
- [Etude APCE Taux de pérennité - 2013](#)
- [Rapport au ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Lever les freins à l'entrepreneuriat individuel](#)
- [Rapport de la cour des comptes - Les dispositifs-de-soutien à la création d'entreprises](#)
- [Etude OIT - France Stratégie - CDC - 2014](#)

Code(s) NSF : **314**, **313**, **310**  
Code(s) ROME : **M1302**  
Formacode : **32047**

Date de création de la certification : **21/02/2018**

Mots clés : **Montage de projet d'entreprise**,  
**Gestion de projet entrepreneurial**,  
**Entrepreneuriat**, **Création/reprise d'entreprise**

## Descriptif

### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La certification a vocation à transmettre des compétences nécessaires à la phase préparatoire d'une création-reprise d'une entreprise.

L'objet de la certification est de développer et valider les compétences nécessaires pour identifier et articuler tous les éléments constitutifs de la viabilité économique et financière d'un projet entrepreneurial.

### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Pas de lien

### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

**Identifier toutes les données nécessaires à l'évaluation de la viabilité économique et financière d'un projet entrepreneurial**

**Construire un seuil de rentabilité, l'analyser et simuler des versions différentes en modifiant des composantes pour cerner les conditions de la rentabilité d'un projet entrepreneurial**

Identifier et évaluer des charges directes/indirectes, fixes/variables.

Évaluer des coûts de revient et des marges.

Déterminer le bon prix pour être rentable.

**Construire un plan de financement et un compte de résultat et simuler des hypothèses différentes pour cerner les conditions de la viabilité économique et financière d'un projet entrepreneurial**

Lister les besoins en investissement

Reconstituer un chiffre d'affaires prévisionnel

Construire un plan de trésorerie

**Elaborer une présentation argumentée de l'étude prévisionnelle pour convaincre des tiers de la pertinence du projet entrepreneurial**

Construire des argumentaires à l'appui des prévisionnels.

Présenter des documents prévisionnels à des tiers.

### *Modalités générales*

#### **Parcours de formation**

Le parcours certifiant se structure autour d'une formation en présentiel et/ou à distance en continu ou discontinu, d'une durée comprise entre 14 et 21 heures. Un positionnement à l'entrée est réalisé pour adapter le parcours de formation à la situation du bénéficiaire.

#### **Modalités pédagogiques**

### Public visé par la certification

- Tout public, Demandeurs d'emploi, salariés candidats à la création reprise d'entreprise, nouveaux dirigeants de TPE peu expérimentés

Le parcours de formation est construit autour du couple stagiaire/TPE (future ou existante) :

- La démarche de formation relève d'une mise en situation permanente au service de l'acquisition, du développement et de la validation des compétences.

- Les transferts de savoirs développent la posture entrepreneuriale du stagiaire

Le stagiaire est amené à réaliser entre les sessions de regroupement, des démarches de recherche et de mise en application.

Les résultats obtenus dans ces démarches permettent à la fois de progresser dans la mise en œuvre de la compétence sur la TPE (future ou existante) et de valider des compétences dans une mise en situation et un contexte.

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

#### **Pour les nouveaux dirigeants de TPE**

Maitriser les leviers de la rentabilité de l'entreprise  
Analyser en autonomie la faisabilité des projets de l'entreprise

Convaincre les tiers de la solidité des projets envisagés

#### **Pour les créateurs/repreneurs d'entreprise**

Identifier les composantes de la rentabilité et de la viabilité

Pouvoir décider de la faisabilité d'un projet

Gagner en autonomie pour sécuriser les décisions

#### **Pour les candidats à la création d'entreprise renonçant au projet**

Disposer de compétences dans le champ de l'analyse de la faisabilité économique et financière  
Mesurer ses capacités à mobiliser ces compétences dans un champ professionnel

### *Pour l'entité utilisatrice*

#### **Pour les nouvelles TPE créées**

Mettre en œuvre des projets viables et rentables  
Ouvrir des perspectives de développement  
Sécuriser les décisions de développement et d'investissement

#### **Pour une entreprise employeuse**

un salarié doté d'une culture économique et financière

un salarié en posture d'entreprendre dans l'entreprise,

un salarié capable de manier des ratios de faisabilité et de rentabilité

#### **Pour les financeurs de la certification**

une certification à double vocation ; la montée en compétences sur un domaine d'expertise et l'augmentation de l'employabilité,

une validation de compétences transversales des parcours professionnels sécurisés

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Pour accéder à la formation préparant à la certification : aucun.

Pour accéder à la certification (épreuves évaluatives et jury) : parcours de formation d'une durée comprise entre 14 et 21 heures.

NB : le positionnement à l'entrée du parcours permet d'adapter le parcours de formation à la situation du bénéficiaire.

### *Compétences évaluées*

Pour l'obtention de la certification, le jury valide la totalité des

### Centre(s) de passage/certification

- Le certificateur est BGE réseau. BGE réseau délègue aux associations locales BGE la préparation et le passage de la certification.

compétences citées ci-dessus constituant la certification.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Absence de niveau

- [http://bge.asso.fr/pages/NOS\\_IMPLANTATIONS/](http://bge.asso.fr/pages/NOS_IMPLANTATIONS/)

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Attestation de compétences

## Plus d'informations

### *Statistiques*

En 2017, le réseau BGE c'est :

- 89504 personnes accueillies
- 21 000 personnes ayant testé leurs motivations et leurs idées
- 14 004 jeunes sensibilisés en milieu scolaire
- 44727 parcours d'accompagnement-formation
- 14 218 entreprises créées
- 24028 nouveaux emplois créés
- 26040 chefs d'entreprise appuyés dans leur développement

### *Autres sources d'information*

<http://www.bge.asso.fr/>